**Termes de référence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | renforcement des capacités de l'association tunisienne des investisseurs en capital sur les mécanismes de financement et capital-investissement pour l’internationalisation |
| **Nom du projet** | Qawafel |
| **Composante** | Composante 3 «  cadre réglementaire et institutionnel » |
| **Dates d’exécution** | Juillet 2025 - Avril 2026 |
| **Nombre de jours estimatif** | 27 |
| **Profil de l’expert.e** | Expert(e) en commerce international, capital - investissement |

1. **Contexte du projet**

  La Tunisie, consciente de la nécessité de diversifier son économie pour assurer une croissance économique durable, s’est fixé l’objectif de soutenir le développement du secteur privé et faire avancer son processus d’intégration économique au reste de l’Afrique. Les TPE/PME tunisiennes jouent un rôle clé dans le développement économique du pays et contribuent à la création d’emplois. Les TPE/PME ont besoin d’accompagnement pour développer une offre de biens et services plus compétitive sur les marchés africains. L’objectif du projet Qawafel est de soutenir l’internationalisation des entreprises tunisiennes souhaitant s’implanter et/ou développer leurs exportations en Afrique, dans quatre pays cibles notamment, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, en renforçant l’offre publique et privée des structures d’accompagnement aux entreprises. Le projet se concentre sur cinq secteurs d’activité à fort potentiel d’export pour les entreprises tunisiennes sur le continent africain : l’agroalimentaire, le BTP, la santé et le pharmaceutique, le numérique et l’enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Qawafel est mis en œuvre par Expertise France, l’agence française de coopération technique internationale, en collaboration avec le Ministère tunisien de l’Economie et de la Planification (MEP) et le secteur privé. Il est financé par l’Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) sur une période de 36 mois (mai 2023 – avril 2026). Qawafel intervient dans trois composantes complémentaires :

* **Composante 1 : « Accompagnement de l’internationalisation des entreprises tunisiennes vers le continent africain »** pour renforcer les mécanismes d’accompagnement et les offres de services des structures intermédiaires privées qui ont vocation à soutenir les entreprises et startups tunisiennes dans leur projet d’expansion en Afrique.
* **Composante 2 : « Visibilité et diplomatie économique de la Tunisie sur les marchés prioritaires »** pour améliorer l’attractivité de la Tunisie en tant que destination d’investissement et déployer une stratégie de diplomatie économique active dans les pays africains cibles.
* **Composante 3 : « Cadre réglementaire et institutionnel tunisien »** pour créer un environnement plus propice à l’internationalisation des entreprises en Afrique par la révision de certaines réglementations et la mise en place de mécanismes de dialogue public-privé et de collaborations régionales entre pairs (Tunisie/pays cibles).

La présente mission s’inscrit dans le cadre de la composante 3 du projet.

1. **Contexte de la mission**
2. **Objectif général**

L'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC), fondée dans le cadre de la loi 80-2003, est l'association professionnelle à but non lucratif représentant les acteurs du capital investissement en Tunisie (Sociétés d'Investissement à Capital Risque - SICARs, et Sociétés de gestion de Fonds Communs de Placement à Risque - FCPR). Elle joue un rôle d’interlocuteur auprès des partenaires institutionnels publics et financiers, et œuvre à la promotion du capital investissement en Tunisie. Ses principales missions sont les suivantes :

* Représenter la profession du Capital Investissement auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux ;
* Promouvoir et développer le métier de capital investissement en Tunisie ;
* Appuyer et participer à l’élaboration des règles juridiques encadrant la profession ;
* Organiser des cycles de formation afin de renforcer les capacités des professionnels du secteur ;
* Veiller au respect des règles de bonnes pratiques et de bonne gouvernance par ses membres conformément à la charte professionnelle de l’association.

La présente mission s’inscrit dans le cadre des priorités nationales de la Tunisie en matière d’internationalisation des entreprises et d’intégration régionale. L’ATIC a ainsi sollicité l’assistance technique du projet Qawafel pour renforcer le rôle du capital-investissement dans le développement de solutions de financement, adaptées aux besoins des entreprises tunisiennes souhaitant s’internationaliser.

1. **Objectifs spécifiques**

L’expert.e mobilisé.e accompagnera l’ATIC dans la mise en place d’un programme structuré autour de trois axes principaux, chacun comprenant plusieurs activités spécifiques :

* + 1. Plaidoyer et cadre réglementaire

En tant qu’organisation représentative des professionnels du capital-investissement en Tunisie et interlocuteur auprès des pouvoirs publics, l’ATIC joue un rôle clé dans l’amélioration de l’environnement réglementaire. Cette composante vise ainsi à identifier les freins à l’internationalisation et à formuler des recommandations concrètes pour renforcer le cadre réglementaire et financier.

L’expert.e réalisera les activités suivantes :

* Analyser le cadre législatif et réglementaire en vigueur afin d’identifier les freins à l’internationalisation des entreprises tunisiennes et les opportunités d’amélioration ;
* Cartographier les instruments et mécanismes de financement disponibles, publics et privés, ainsi que des principaux acteurs de l’écosystème ;
* Formuler un plan de recommandations à présenter aux autorités publiques à partir des résultats de l’analyse et de la cartographie, pour améliorer le cadre réglementaire en vigueur ;
* Appuyer la restitution des résultats de l’axe « Plaidoyer et cadre réglementaire » : les résultats seront présentés lors d’un événement rassemblant parties prenantes publiques et privées de l’écosystème de l’internationalisation.
  + 1. Renforcement des capacités

Cet axe vise à approfondir les compétences des professionnels du capital-investissement sur les contextes économiques, juridiques et financiers des marchés ciblés par le projet Qawafel (Mauritanie, Sénégal, République démocratique du Congo, Kenya). Cette montée en compétences s’inscrit dans la vision de l’ATIC de doter ses membres des outils nécessaires pour accompagner les entreprises dans leurs projets d’expansion de manière éclairée.

L’expert.e réalisera les activités suivantes :

* Élaborer des fiches pays synthétiques présentant les principales informations juridiques, financières et économiques sur les marchés cibles, afin de faciliter la prise de décision des investisseurs (le contenu des fiches pays sera précisé lors des réunions de cadrage avec l’ATIC) ;
* Concevoir une formation spécialisée sur les enjeux de l’internationalisation, en collaboration avec l’ATIC, couvrant notamment les thématiques suivantes :
  + Mécanismes d’entrée sur les marchés ;
  + Analyse et structuration de projets internationaux ;
  + Gestion des risques internationaux ;
  + Réglementation des changes ;
  + Règles applicables dans le cadre de la ZLECAF et du COMESA.
* Animer une formation auprès d’un maximum de 25 professionnels membres de l’ATIC. La durée de la formation ne devra pas excéder 3 jours.
  + 1. Accès au financement

Cet axe vise à faciliter la mise en relation entre les entreprises souhaitant s’internationaliser et les investisseurs en capital, à travers l’organisation de sessions de pitch. Ces sessions permettront aux entreprises de présenter leurs projets de développement à l’international et d’identifier de potentielles opportunités de financement auprès des membres de l’ATIC.

L’expert.e réalisera les activités suivantes :

* Définir les critères de sélection des entreprises candidates aux sessions de pitch ;
* Concevoir les supports nécessaires à l’organisation des sessions de pitch, notamment : grille de sélection des entreprises, déroulé des sessions (agenda, format, durée), fiches de présentation synthétiques des projets à distribuer aux investisseurs ;
* Co-organiser et animer jusqu’à deux journées de sessions de pitch, en collaboration avec les structures intermédiaires d’accompagnement du projet Qawafel et l’ATIC ;
* Formuler des recommandations pour capitaliser sur ces sessions de pitch et permettre à l’ATIC de structurer une offre pérenne de mise en relation entre entreprises et investisseurs, au-delà du projet Qawafel.

1. **Méthodologie de la mission**

L’expert.e devra mener à bien cette mission en coordination étroite avec l’ATIC et le projet Qawafel. Le calendrier détaillé des activités et la méthodologie de mise en œuvre des trois axes seront proposés par l’expert.e, et validés conjointement avec l’ATIC et le projet Qawafel. L’expert.e devra justifier l’articulation choisie entre les axes, en tenant compte de leur complémentarité et de la cohérence globale de l’assistance technique.

1. **Tâches à réaliser et les livrables de la mission**

Pour atteindre l’objectif et les résultats de la mission, l’expert.e est appelé.e à mener les tâches suivantes (nombre de jour à titre indicatif) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Activités** | **Livrables** | **H/J** |
| **Phase de cadrage** | | | |
| 1 | Tenir des réunions de cadrage avec l’ATIC et le projet Qawafel (à distance ou en présentiel) | Compte rendu ou synthèse des échanges | 1 |
| 2 | Produire une note méthodologique et un chronogramme de la mission | Note méthodologique et un chronogramme détaillés | 1.5 |
| **Axe 1 – Plaidoyer et cadre réglementaire** | | | |
| 3 | Analyser le cadre législatif et réglementaire en vigueur | Rapport d’analyse des règles juridiques liées à l’internationalisation et identification des freins/opportunités | 3 |
| 4 | Cartographier les instruments et mécanismes de financement disponibles et les acteurs clés | Cartographie visuelle (type infographie/schéma) + note commentée | 2 |
| 5 | Formuler un plan de recommandations à destination des pouvoirs publics | Document structuré avec : synthèse exécutive, recommandations priorisées, tableau de mise en œuvre (acteurs, horizon, ressources) | 2.5 |
| 6 | Appuyer la restitution des résultats lors d’un événement avec parties prenantes | Support de présentation + rapport synthèse de l’événement | 1.5 |
| **Axe 2 – Renforcement des capacités** | | | |
| 7 | Élaborer des fiches pays synthétiques (juridique, financier, économique) | 4 fiches pays synthétiques, format concis et visuel | 3 |
| 8 | Concevoir une formation spécialisée sur l’internationalisation | Plan de formation (contenu, objectifs, agenda) + supports de la formation | 3 |
| 9 | Animer la formation auprès d’un maximum de 25 professionnels | Supports d’intervention, fiches d’évaluation de la formation auprès des participants | 3 |
| **Axe 3 – Accès au financement** | | | |
| 10 | Définir les critères de sélection des entreprises candidates | Grille de critères | 0.5 |
| 11 | Concevoir les supports pour l’organisation des sessions de pitch | Grille de sélection, agenda, format, fiches entreprises | 1 |
| 12 | Co-organiser et animer jusqu’à deux journées de sessions de pitch | Note de synthèse des sessions pitch | 2 |
| 13 | Formuler des recommandations pour structurer l’offre pérenne de mise en relation | Document de recommandations | 1.5 |
| **Phase de clôture** | | | |
| 14 | Rédiger le rapport de fin de mission | Rapport final incluant les résultats de l’analyse, le plan de recommandations | 1.5 |
| **Nombre total des jours** | | | **27** |

Les livrables de la mission seront à discuter et à valider en parfaite collaboration avec l’ATIC et le projet Qawafel. Chaque partie fera l’objet d’une validation :

* 1ère ébauche proposée par l’expert.e ;
* 2ème ébauche intégrant les commentaires ;
* version finale validée par le chef de projet.

Le calendrier de remise des livrables sera discuté et validé lors des réunions de cadrage avec l’ATIC et le projet Qawafel.

1. **Calendrier prévisionnel et lieux d’exécution de la mission**

La mission se déroulera sur la période de juillet 2025 à avril 2026, avec un total de 27 jours de travail. L’ensemble de la mission sera réalisé depuis Tunis, avec des échanges en présentiel et/ou à distance.

1. **Profil recherché**

L’expert.e devra disposer des requis suivants :

* Diplômé universitaire en économie, droit, finance, commerce international ou autres disciplines connexes ;
* Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins 5 années dans l’appui au développement de l’investissement privé, du capital-investissement et/ou de l’internationalisation des entreprises ;
* Avoir une expérience avérée dans la conduite d’analyses réglementaires, économiques et financières liées au commerce international ou aux politiques d’investissement ;
* Avoir une bonne connaissance des dispositifs et mécanismes de financement, publics et privés, destinés aux entreprises en Tunisie ;
* Avoir une expérience en animation de formations dans les domaines du capital-investissement, du financement ou du développement international constitue un atout;
* Avoir une bonne connaissance de l’environnement économique et institutionnel tunisien, ainsi que des enjeux de l’accompagnement à l’international des PME ;
* Une expérience préalable dans le cadre de projets de coopération internationale ou d’assistance technique est souhaitable ;
* Maîtrise du français exigé ; la maîtrise de l’arabe constitue un atout.

1. **Processus de sélection**

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre :

* Un CV de l’expert.e ;
* Une offre technique ;
* Une offre financière en euros ou dinars tunisiens de la mission.